

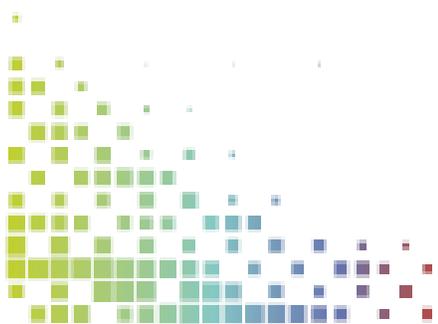
CONSULTATION PUBLIQUE

RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

UN NOUVEAU
CHAPITRE CULTUREL
POUR LE QUÉBEC



MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

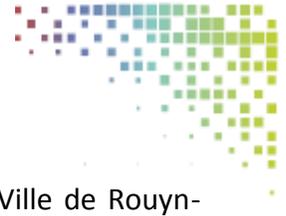


MAI 2016



TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE	3
PRÉSENTATION DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA	4
POSITION DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA	6
• HUIT GRANDS PRINCIPES COMME FONDEMENTS DE LA POLITIQUE CULTURELLE RENOUVELÉE	6
• SEPT GRAND THÈMES INSPIRÉS DES DÉFIS D’AUJOURD’HUI	6
○ THÈME 1 LA CULTURE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ...	6
○ THÈME 2 L’ÉVOLUTION DES DOMAINES DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET LA PLACE DES CRÉATEURS DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE EN TRANSFORMATION CONSTANTE	10
○ THÈME 3 LE RAPPORT DU CITOYEN À LA CULTURE	13
○ THÈME 4 LA LANGUE FRANÇAISE ET LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE	16
○ THÈME 5 LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DES NATIONS AUTOCHTONES	17
○ THÈME 6 L’ACTION INTERNATIONALE ET LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES	18
○ THÈME 7 LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT	19



RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Dans ses réponses à certaines questions du cahier de consultation, la Ville de Rouyn-Noranda fait valoir les éléments suivants :

1. LA CULTURE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Les arts et la culture comme leviers de premier plan dans le développement local et régional;
- Maintien de la présence régionale des instances gouvernementales;
- Maintien des instances régionales de concertation;
- Reconnaissance du caractère spécifique de la pratique en région;

2. L'ÉVOLUTION DES DOMAINES DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET LA PLACE DES CRÉATEURS DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE EN TRANSFORMATION CONSTANTE

- Reconnaissance et protection des artistes et créateurs de contenu;
- Soutien à la formation et au développement des compétences;
- Accès aux technologies, dont Internet haute vitesse sur tout le territoire;

3. LE RAPPORT DU CITOYEN À LA CULTURE

- Les arts et la culture comme partie prenante des apprentissages à l'école et de la qualité de vie des citoyens;
- Consolidation et gestion régionalisée du programme *La culture à l'école*;
- Soutien à la médiation culturelle;

4. LA LANGUE FRANÇAISE ET LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE

- Les arts et la culture dans l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants;

5. LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DES NATIONS AUTOCHTONES

- Soutien à l'expression et à la diffusion des cultures autochtones;
- Protection et mise en valeur des langues autochtones;

6. L'ACTION INTERNATIONALE ET LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

- Soutien au rayonnement international des artistes et organismes culturels;

7. LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT

- Affirmation et consolidation de l'engagement de l'État québécois;
- Gestion décentralisée et de proximité des programmes gouvernementaux;
- Soutien au partenariat pour la formation et l'acquisition d'expertise.



PRÉSENTATION DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

La Ville de Rouyn-Noranda, qui a mis les arts et la culture au cœur de son développement, est heureuse de participer à cette consultation pour le renouvellement de la Politique culturelle du Québec. Le monde des arts et de la culture évolue constamment et rapidement, il est pertinent de revisiter cette politique pour faire en sorte que le développement de ce secteur névralgique soit bien adapté au contexte actuel et aux besoins de ses principaux acteurs, sur l'ensemble du territoire québécois.

Voici quelques éléments qui illustrent comment nous jouons notre rôle en matière d'arts et de culture, plus particulièrement depuis l'adoption de notre politique culturelle, il y a près de 20 ans.

- La Ville de Rouyn-Noranda, qui compte 41 960 habitants, est constituée d'une agglomération urbaine où se concentre 75 % de la population, alors que l'autre quart se retrouve dans l'un ou l'autre de ses 13 quartiers ruraux. Ce territoire municipal de 6 638 km² est l'un des plus grands au Québec. De ce fait, notre administration municipale doit composer avec les réalités de la vie urbaine et de la vie rurale, ce qui pose bon nombre de défis, notamment sur le plan de l'accès à la culture dans les zones rurales.
- En 2014, les investissements de notre municipalité en arts et culture ont totalisé tout près de 4,5 M\$, soit 5,87 % du budget annuel ou 106 \$ par habitant. Ce montant de 106 \$ est de loin supérieur à la moyenne des municipalités du Québec qui, en 2009-2010, se situe à 76 \$¹.
- Notre municipalité a adopté sa politique culturelle en 1997, inscrivant ainsi les arts et la culture au cœur de son développement et de la qualité de vie de ses citoyens. Un comité culturel permanent a alors été créé afin d'élaborer un plan d'action et jouer un rôle conseil auprès de l'administration municipale. Une première entente de développement culturel a fait l'objet d'une signature avec le MCC en 2001. Cette entente, sans cesse renouvelée depuis, est assortie d'un programme de soutien aux projets culturels, dont un volet dédié à l'éducation et à la lutte contre l'exclusion culturelle. Ce programme s'ajoute à d'autres, comme l'aide au fonctionnement pour les organismes et l'aide au soutien locatif.

¹ Ministère de la Culture et des Communications, *Renouvellement de la Politique culturelle du Québec – Contexte général*, Mars 2016, page 18.



- D'autres groupes de travail ont vu le jour afin de se pencher sur des questions spécifiques. Ainsi, les travaux du Comité sur l'histoire et le patrimoine de Rouyn-Noranda ont conduit à l'adoption d'un plan d'action en patrimoine bâti.
- La Ville de Rouyn-Noranda a aussi mis en place le Fonds municipal d'art contemporain afin de constituer une collection qui regroupe des œuvres de ses artistes. Pour reconnaître et saluer l'apport du milieu culturel à notre communauté, nous avons institué six Prix de reconnaissance qui sont décernés lors des Journées de la culture.
- En 2012, la Ville de Rouyn-Noranda s'est autoproclamée «Capitale culturelle», en réaction aux irrégularités entourant le traitement de sa candidature dans le cadre d'un programme de Patrimoine canadien. Le projet *Rouyn-Noranda, capitale culturelle* a vu la concrétisation de 27 projets mettant à contribution 200 artistes, 30 organismes, plus de 150 bénévoles et bon nombre de travailleurs culturels. On estime que 20 000 citoyens ont été rejoints par l'une ou l'autre de ces initiatives.
- En 2014, dans le cadre de la démarche CULTURAT, la Ville de Rouyn-Noranda a confié à un groupe de travail le soin d'élaborer une programmation constituée d'une douzaine de projets qui se déploient en divers lieux publics, depuis 2015.
- Selon des données colligées par le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue², on compte à Rouyn-Noranda environ 530 intervenants culturels (artistes, organismes et travailleurs culturels, toutes disciplines réunies), soit 38 % des intervenants culturels de la région. La soixantaine d'organismes que nous avons inventoriés sont actifs principalement dans les disciplines des lettres, de la musique, du théâtre, des arts visuels, du patrimoine, du cinéma et vidéo, et de la danse. Parmi eux, on compte des organismes à vocation régionale, ainsi que des festivals et événements qui jouissent d'une grande notoriété au Québec et sur la scène internationale.

² Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, *Portrait des arts et de la culture en Abitibi-Témiscamingue 2007-2014*, page 13.



POSITION LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

HUIT GRANDS PRINCIPES COMME FONDEMENTS DE LA POLITIQUE CULTURELLE RENOUVELÉE

- **Question 1 : Que pensez-vous de ces principes? Vous paraissent-ils adéquats pour servir d'assises à la prochaine politique culturelle du Québec ?**

La Ville de Rouyn-Noranda adhère à ces grands principes dont plusieurs guident déjà nos interventions depuis l'adoption de notre politique culturelle en 1997. En effet, nos réalisations en arts et culture militent en faveur de la reconnaissance du caractère essentiel de la culture; de la participation et de la contribution de tous à son rayonnement, dans un souci d'équité; de la protection de la liberté d'expression et de la liberté artistique; de la reconnaissance de la diversité tout en affirmant notre caractère francophone. Nous croyons également que la reconnaissance et la valorisation des cultures autochtones, trop longtemps négligées, demandent qu'on lui accorde davantage d'attention et de soutien. Quant à l'engagement renouvelé de l'État, il nous apparaît particulièrement préoccupant dans le contexte budgétaire actuel.

SEPT GRANDS THÈMES INSPIRÉS DES DÉFIS D'AUJOURD'HUI

THÈME 1

LA CULTURE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Question 2 : Quelles devraient être les priorités de la prochaine décennie pour renforcer cette vision englobante de la place de la culture dans le développement de la société québécoise?**

La vision englobante de la place de la culture est tributaire du regard global que nous pouvons porter sur les différents aspects de notre développement, que ce soit à l'échelle locale, régionale ou nationale. Or, la disparition récente de nos instances de concertation fragilise cette tradition de concertation sur laquelle le développement de l'Abitibi-Témiscamingue s'est construit au cours des dernières décennies, c'est vrai aussi pour le secteur des arts et de la culture. À cause de notre éloignement géographique et de notre faible démographie, il est indispensable de préserver nos acquis en matière de concertation régionale.

Le maintien de la présence régionale des instances gouvernementales dédiées au développement culturel nous apparaît tout aussi fondamental. Pour plusieurs raisons : pour une gestion mieux adaptée des programmes et des enveloppes budgétaires; pour le regard le plus éclairé possible que l'on porte sur les différents enjeux locaux et régionaux; pour un accompagnement de proximité; et pour la consolidation de notre expertise terrain.



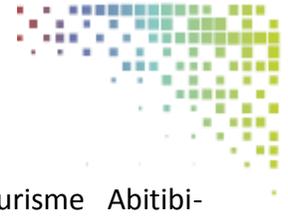
Un autre enjeu important, c'est celui de la reconnaissance du caractère spécifique de la pratique en région, que l'on soit artiste, travailleur culturel ou organisme. Les orientations nationales en arts et culture doivent tenir compte d'un environnement et de conditions de pratique qui diffèrent des grands centres, avec les contingences et coûts supplémentaires qui y sont associés.

- **Question 4: Quels sont les ministères et organismes gouvernementaux qui devraient jouer un rôle grandissant en matière de développement culturel afin de favoriser une approche gouvernementale transversale et cohérente ?**

Plusieurs instances gouvernementales ont un rôle à jouer si l'on veut développer la culture dans une approche transversale. Nous pensons à :

- Éducation, Loisir et Sport (éducation artistique et culturelle des jeunes);
 - Éducation et Enseignement supérieur (partenariat collégial et universitaire);
 - Famille (milieux de garde, vie familiale);
 - Emploi (soutien à l'emploi, formation);
 - Affaires autochtones (mise en valeur des cultures autochtones);
 - Immigration, Diversité et Inclusion (liens avec les communautés culturelles);
 - Santé et Services sociaux (santé et qualité de vie);
 - Secrétariat à la jeunesse;
 - Secrétariat aux aînés;
 - Tourisme (attraction et rayonnement);
-
- **Question 5: Comment accroître les synergies et les partenariats entre l'administration publique et les autres catégories d'acteurs : instances régionales, entreprises privées, milieux scolaires, universités, hôpitaux, société civile, citoyens, jeunes, etc. ?**

Pionnière au Québec du mouvement *Villes et villages en santé*, la Ville de Rouyn-Noranda a très tôt inscrit la santé des citoyens au premier rang de ses préoccupations. L'approche VVS, qui améliore continuellement son environnement physique et social en faisant appel aux ressources de la communauté, s'appuie sur des mécanismes permanents de concertation, jouant ainsi un important rôle de rassembleur et de facilitateur. On y retrouve des intervenants de différents horizons qui réfléchissent et agissent ensemble sur différentes questions liées à la santé publique et au bien-être des citoyens. S'il y a un modèle de coopération à regarder de plus près, c'est sans doute celui-là, actif chez nous depuis 1987.

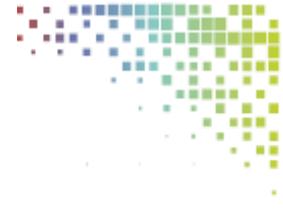


Sur le plan touristique, la démarche CULTURAT, pilotée par Tourisme Abitibi-Témiscamingue, a aussi permis d'installer certains mécanismes dans le but de faire interagir différents partenaires, localement et régionalement.

Cette question nous permet de signaler toute l'importance que nous accordons au rôle rassembleur joué par le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, qui orchestre diverses actions de sensibilisation, concertation, formation et développement avec le milieu culturel et ses partenaires. En plus des différents services qu'il dispense quotidiennement aux artistes et aux organismes, le conseil met en œuvre différents projets qui s'avèrent très structurants pour le développement culturel régional. Il faut maintenir et soutenir cette instance en lui donnant les moyens de bien exercer son rôle.

La Conférence régionale des élus, avant d'être abolie, se penchait sur des sujets interpellant toute la région, dont celui des arts et de la culture. D'ailleurs, les derniers travaux menés par cette instance autour de son plan quinquennal de développement avaient rallié la communauté régionale autour de l'enjeu de l'affirmation identitaire, qui interpelle directement les arts et la culture. Cette démarche de concertation avait alors révélé que le monde culturel n'est plus vu uniquement comme un élément accessoire du développement régional, mais qu'au contraire, il y contribue très activement, avec des retombées palpables et significatives. Il revient donc maintenant aux instances locales et régionales toujours en place à voir à ce que cet exercice continue à avoir des suites.

En répondant à cette question, nous voulons mettre en relief le fait que nous avons perdu beaucoup d'acquis ces deux dernières années, plus particulièrement au niveau de la concertation régionale. Dans une grande région comme la nôtre, éloignée géographiquement et peu peuplée, nous avons davantage besoin de nous parler, d'échanger, de partager. Beaucoup d'initiatives artistiques et culturelles ont besoin du bassin régional pour mieux s'exprimer, les collaborations entre territoires de MRC sont essentielles au rayonnement des artistes et des organismes sur tout le territoire. Le principe d'équité trouve aussi une voie ici : nous voulons travailler ensemble plutôt qu'être en compétition les uns par rapport aux autres. Si cette synergie demeure hautement souhaitable, il reste que cet objectif représente un grand défi, car plusieurs mécanismes visant à encourager ces interactions de manière durable sont, pour plusieurs, à rebâtir.



- **Question 6 : Quels changements faudrait-il mettre de l'avant pour rendre l'action gouvernementale plus souple, modulable et plus proche des préoccupations des citoyens et des milieux culturels ?**

Les récentes décisions gouvernementales font en sorte qu'on assiste à une centralisation des instances décisionnelles. La direction régionale du MCC est jumelée à celle de l'Outaouais. La mission régionale de Télé Québec s'est transformée. Des organismes qui relevaient de la direction régionale du MCC relèvent maintenant du CALQ, qui n'a pas de bureau et de représentants permanents dans la région. De ce fait, nous craignons qu'il y ait perte de contact entre le milieu culturel et les instances gouvernementales, ainsi qu'une forme de désengagement et un manque de sensibilité en regard des questions spécifiquement locales ou régionales. Sans compter la perte d'expertise qui peut en découler. Par conséquent, nous défendons le maintien de la présence des organismes gouvernementaux dans la région en leur donnant les moyens de jouer efficacement leur rôle conseil auprès des clientèles.

Une action gouvernementale plus souple et plus proche des citoyens et des milieux culturels passe aussi par des modes de gestion adaptés aux réalités de chaque milieu, en évitant les mesures et programmes uniformisés. À titre d'exemple, les ententes de développement culturel entre le MCC et les municipalités permettent de soutenir des initiatives qui ont un effet levier intéressant dans leur milieu. Par contre, on assiste présentement à une perte de souplesse dans le choix possible des actions à mettre en place par ces ententes puisque les règles de financement exigent maintenant d'atteindre des cibles dans les domaines du patrimoine et du livre, alors que des besoins sont exprimés aussi dans les autres secteurs d'intervention, et cela de façon variée d'un territoire à l'autre.

Quant au soutien à la pratique artistique relevant du CALQ, il nous semble justifié d'instaurer des enveloppes dédiées à chacune des régions du Québec. L'entente CALQ-CRÉ a donné de très bons résultats à ce chapitre. Nous avons pu observer que le *Programme des arts et des lettres de l'Abitibi-Témiscamingue*, issu de cette entente, a été très structurant pour le milieu culturel. Avec la disparition de la CRÉ, il nous faut maintenant trouver une alternative satisfaisante pour ne pas perdre ces investissements du CALQ dans notre région et la Ville de Rouyn-Noranda y collabore présentement.



THÈME 2

L'ÉVOLUTION DES DOMAINES DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET LA PLACE DES CRÉATEURS DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE EN TRANSFORMATION CONSTANTE

- **Question 7 : Comment améliorer la visibilité des contenus culturels québécois, particulièrement francophones, sur Internet et les autres plateformes numériques (jeu, mobilité, réalité virtuelle et augmentée, installations interactives) ? Comment faire en sorte que les créateurs, les producteurs et les entrepreneurs culturels fassent leur place dans ce nouvel environnement ?**

Il est vrai que le développement des technologies numériques transforme en profondeur les pratiques artistiques et culturelles. Outil de recherche et de création pour certains; de diffusion pour d'autres. Important outil de consommation aussi, que les plus jeunes se sont appropriés avec beaucoup de facilité. Des artistes abordent cet univers avec enthousiasme, d'autres le font avec prudence. Puisque la distance géographique ne constitue pas un obstacle dans cet univers technologique, on peut espérer que les contenus culturels provenant des régions du Québec sauront y trouver leur place, comme on le voit, par exemple, avec la Fabrique culturelle. Mais on peut sans doute aller plus loin encore. Avant toute chose, nous croyons qu'il est impératif de protéger les artistes et les créateurs de contenu, grâce à un système de droits et redevances qui reconnaît leur travail à sa juste valeur.

Plusieurs de nos organismes culturels désirent se prévaloir de ces plateformes pour y diffuser des contenus spécifiques (ex. muséologie), mais ils disposent de très peu de moyens techniques et financiers pour y parvenir. Si l'on veut véritablement donner une vitrine aux contenus culturels québécois, il faut prévoir des mesures de soutien aptes à soutenir ces ambitions.

La formation et le développement des compétences sont aussi des questions incontournables. Chez nous, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue se distingue internationalement par la qualité des programmes qu'elle a mis en place autour de la création numérique et des nouveaux médias. Les deux dernières éditions du Festival du cinéma international nous ont d'ailleurs permis de prendre la mesure de la créativité des étudiants et professeurs de cette institution, avec des expériences de projections architecturales qui ont ravi l'assistance. Afin de tirer parti de cette grande expertise présente chez nous, nous devrions pouvoir compter sur des mesures d'aide pour initier des collaborations entre cette institution et les intervenants culturels de notre ville et de notre région.



- **Question 10 : Quelles nouvelles stratégies devrait-on mettre en place afin que la conservation du patrimoine, l'archéologie, l'urbanisme et la qualité architecturale s'inscrivent davantage en relation avec l'occupation et l'aménagement du territoire ?**

Notre ville est jeune si on la compare à d'autres municipalités du Québec, mais la préservation et la conservation des éléments significatifs de son patrimoine revêtent la même importance. Dans sa politique culturelle, la Ville de Rouyn-Noranda s'est engagée à protéger son patrimoine bâti. Pour mieux le connaître, nous avons réalisé des inventaires et nous avons produit plusieurs outils pour sensibiliser la population au caractère distinctif de son patrimoine (dépliant de sensibilisation, chroniques, trousse pédagogique pour le 5^e niveau du primaire, circuits, rallye et autres).

En matière de conservation du patrimoine, nous avons aussi affaire à des domaines spécialisés qui nécessitent une expertise pointue. Nous aimerions faire davantage, par exemple en fournissant de l'aide-conseil en matière de conservation et de mise en valeur des bâtiments; et en créant un programme d'aide à l'intention des propriétaires. Malheureusement, nous ne disposons pas des ressources requises pour y donner suite de manière satisfaisante. Nous serions davantage en mesure de jouer pleinement notre rôle si nous avions accès, au MCC par exemple, à de l'aide-conseil, à du soutien technique et à des mesures de soutien pour développer notre expertise en ce domaine. Les organismes culturels qui interviennent en histoire et patrimoine font le même constat. Nous déplorons aussi la disparition du réseau Villes et Villages d'art et de patrimoine (VVAP), ce qui nous prive d'un réseautage et de ressources (humaines, financières, techniques) qui étaient fort utiles, à Rouyn-Noranda et ailleurs dans la région.

- **Question 11 : Quel devrait être le rôle de l'État à l'égard du patrimoine religieux ?**

Le patrimoine religieux occupe une place importante dans notre histoire, il faut s'en préoccuper, du moins pour ses éléments (mobiliers et immobiliers) les plus significatifs. Les commentaires formulés à la question précédente valent aussi pour le patrimoine religieux, y ajoutant l'incontournable aspect économique puisque les fabriques n'ont plus les moyens d'entretenir ces grands bâtiments.



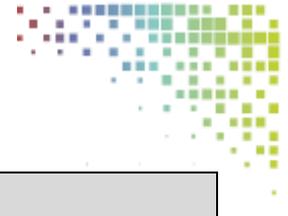
- **Question 12 : Quels sont les enjeux prioritaires auxquels le gouvernement devrait s’attaquer dans le domaine des communications ?**

Notre territoire municipal est vaste, notre région l’est encore plus, le développement optimal des télécommunications est un enjeu majeur. D’autres intervenants qui développent une expertise sur ces questions sauront sans doute en faire état plus en détail lors de cette consultation. Mais nous ajoutons notre voix pour dire que l’accès à Internet haute vitesse partout sur le territoire constitue un enjeu prioritaire, tant dans les édifices publics que dans les maisons privées, afin que tous les citoyens, où qu’ils soient, aient accès aux contenus numériques. Comme nous l’avons mentionné au tout début, le quart de la population de Rouyn-Noranda habite en zone rurale et cette accessibilité nous tient particulièrement à cœur.

Nous aimerions aussi attirer votre attention sur la situation de *L’Indice bohémien*, un journal culturel coopératif qui, depuis 2009, couvre l’actualité culturelle régionale. Or, celui-ci a du mal à assurer son financement faute de programme gouvernemental apte à le soutenir adéquatement. Chaque édition est un miracle en soi, grâce principalement à l’apport de la centaine de bénévoles qui y collaborent au niveau de la rédaction et de la distribution. Tous les mois, ce journal indépendant rend compte, sur papier et sur le web, de notre vitalité culturelle, il nous apparaît très important de lui assurer un financement adéquat afin qu’il perdure dans le temps.

- **Question 13 : Quels sont, parmi les volets de la chaîne culturelle suivants, ceux qui requerront une attention particulière au cours des prochaines années et pourquoi ?**

Il est difficile de répondre à cette question parce que nous considérons que tous les intervenants de la chaîne culturelle sont importants et complémentaires : de l’artiste qui crée et rend tout cela possible, en passant par les lieux de production et de diffusion qui donnent forme et rendent accessibles à leurs créations, jusqu’au citoyen qui est attentif et réceptif à ses propositions.



THÈME 3

LE RAPPORT DU CITOYEN À LA CULTURE

- **Question 14 : Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels?**

Cette question est primordiale. L'impact des arts et de la culture sur le développement des jeunes et leur réussite scolaire est largement documenté. Il faut tout mettre en œuvre pour assurer le meilleur maillage possible entre l'école et le milieu culturel. Le programme *La culture à l'école*, issu d'un protocole entre le MCC et le MELS, a permis d'installer des pratiques intéressantes, d'autant que sa gestion était partagée par les directions régionales des deux ministères. Mais l'avenir de ce programme est préoccupant puisque sa gestion est maintenant centralisée au MELS, moins au fait de ce qui fait la spécificité des pratiques artistiques et culturelles. De notre côté, nous notons que les écoles sont plus nombreuses à déposer des projets dans le programme que nous administrons dans le cadre de notre entente avec le MCC. À moins qu'on nous donne les moyens de le faire, et même si nous croyons fermement aux vertus du maillage culture-éducation, on peut questionner le fait que la municipalité doive compenser les manques à gagner en milieu scolaire.

Les artistes et les organismes culturels subissent les contrecoups des compressions budgétaires effectuées en milieu scolaire. Les coûts d'accès (transport et droits d'entrée) constituant un frein, les sorties culturelles sont en net recul. Nous croyons qu'il faut revenir à une gestion régionalisée de ce programme, en faisant de nouveau appel à l'expertise du milieu culturel pour sa mise en œuvre. Il faut aussi bonifier ses enveloppes pour permettre à ce programme de se déployer à sa pleine mesure, en considérant qu'il s'agit d'un véritable soutien aux apprentissages, tant par la présence des artistes en classe que l'organisation de sorties vers les lieux culturels.

Il y a lieu aussi de se pencher sur la place de l'enseignement des disciplines artistiques (dont la formation des maîtres) afin que l'univers culturel que l'on présente aux jeunes s'appuie sur des compétences solides.



- **Question 15 : Comment soutenir les familles afin d’inscrire la culture dans les saines habitudes de vie, au même titre que l’activité physique ?**

Nous croyons qu’un crédit d’impôt pour les familles peut sans doute les inciter à se prévaloir de toutes les activités culturelles qui leur sont proposées, avec un accompagnement professionnel.

Il est intéressant d’observer que les organismes culturels ont de plus en plus recours à différentes stratégies pour élargir et diversifier leurs clientèles, en ciblant notamment les enfants et la famille. Par exemple, on propose des activités de création aux bébés et à leurs parents et grands-parents, on offre des services de garderie pendant les activités, on fait interagir différentes disciplines, autant d’initiatives qu’il faut encourager et soutenir, car elles sont des éléments déclencheurs dans la découverte et l’appréciation des différents domaines de la culture.

Nous attirons votre attention sur tous les efforts déployés par les intervenants culturels, qui intègrent à leurs programmations des activités conçues spécifiquement pour le milieu scolaire, ou encore les CPE et les familles, sinon les aînés, et autres groupes de la communauté. Ces actions réunies donnent le goût à toutes ces personnes de s’intéresser à la vie culturelle de leur communauté. La somme de ces expériences, que ce soit les activités artistiques en milieu scolaire, la pratique du loisir culturel ou la fréquentation des lieux et événements culturels, offre des occasions uniques de rencontre avec l’univers de la création et de l’expression, et le monde culturel en général.

Nous devons aussi signaler une initiative fort heureuse qui vient de prendre son envol dans notre région, soit *Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue*, qui propose aux 0-6 ans, tout au long du mois de mai, une trentaine d’expériences artistiques et culturelles en théâtre, danse, musique et conte, et ce, aux quatre coins de la région. Il faut saluer le caractère régional de cette réalisation, à laquelle participent un grand nombre d’artistes et d’organismes et différents partenaires, le tout sous la gouverne d’un comité de coordination où siègent des intervenants culturels de toutes les MRC. Bien sûr, il faut assurer la pérennité de cette organisation qui constitue un exemple éloquent d’action englobante, menée dans une perspective de développement durable et dans un esprit de partenariat.



- **Question 16 : Comment mieux soutenir le potentiel créatif des jeunes et leur engagement en faveur de la culture ?**

On y répond en bonne partie aux questions 14 et 15.

- **Question 17 : Comment encourager et reconnaître davantage l'engagement des citoyens dans la vie culturelle par le bénévolat et la philanthropie ?**

L'action bénévole est un rouage essentiel dans la mission des organismes et des événements culturels, tous le reconnaissent. Chaque année, la Ville de Rouyn-Noranda présente le Gala de reconnaissance des bénévoles afin de rendre hommage à ces femmes et à ces hommes qui s'impliquent à divers titres au sein des organisations, dont celles du monde des arts et de la culture. La Ville a aussi créé le prix Culture et mécénat qui est remis chaque année depuis 2013.

- **Question 18 : Comment améliorer la responsabilisation des citoyens à l'égard du patrimoine ?**

Voir réponse à la question 10.

- **Question 19 : Quelle importance doit-on donner au loisir comme mode de participation à la culture?**

Voir réponse à la question 15.



THÈME 4

LA LANGUE FRANÇAISE ET LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE

- **Question 23 : Quelles avenues emprunter pour que la politique culturelle puisse mieux refléter la diversité culturelle québécoise et favoriser l'intégration et la participation à la vie culturelle des personnes issues de l'immigration ?**

L'accueil des immigrants est intimement lié à l'histoire de Rouyn-Noranda, née en 1926 d'un boom minier qui y a attiré une population de tous les coins du Québec et d'un peu partout dans le monde. On peut même dire que Rouyn-Noranda a construit sa personnalité à même ce creuset de la diversité et de l'ouverture sur le monde. Malgré son éloignement géographique, notre communauté est riche, encore aujourd'hui, de cette diversité ethnoculturelle, ce qu'elle considère comme un avantage et ce dont elle est très fière.

En 2011, la Ville de Rouyn-Noranda s'est donné une politique d'accueil des nouveaux arrivants. L'une des orientations de cette politique vise à concerter les acteurs du milieu quant à l'accueil des nouveaux arrivants. Parmi ces acteurs, il y a La Mosaïque, une association interculturelle et d'accueil des immigrants active depuis 1990 et dont les membres sont de toutes origines. Par le biais de différentes activités qui encouragent la mixité et la compréhension mutuelle, elle poursuit la mission de faciliter l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des immigrants à leur nouveau milieu de vie. Pour soutenir le travail essentiel de cet organisme, qui s'appuie beaucoup sur l'action bénévole, nous suggérons la mise en place de mesures d'aide lui permettant de soutenir son action. Les collaborations avec les organismes culturels et la fréquentation des lieux culturels nous apparaissent particulièrement propices à ces échanges.



THÈME 5

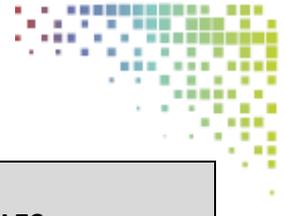
LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DES NATIONS AUTOCHTONES

- **Question 27 : Quelle devrait être la place du développement culturel autochtone dans la prochaine politique, en tenant compte du contexte propre aux Premières Nations et aux Inuits ?**

Nous sommes sensibles à cette question puisque, grâce à de récentes initiatives, nous apprenons peu à peu à mieux connaître les artistes qui œuvrent dans les communautés autochtones de notre région. Nous croyons qu'il faut mettre de l'avant des mesures pour soutenir les arts et la culture des Premières Nations, en création, production et diffusion. Plus récemment, nous avons vu deux organismes, soit l'Écart et le Centre d'exposition de Rouyn-Noranda, proposer avec succès des expositions consacrées aux artistes autochtones de l'Abitibi-Témiscamingue. Il faut encourager et soutenir ces initiatives, ainsi que les projets qui permettent de réunir artistes autochtones et allochtones. Il faut aussi soutenir la présence de ces artistes à l'extérieur de la région et du Québec.

- **Question 29 : Comment le gouvernement du Québec peut-il appuyer efficacement les communautés autochtones dans leurs efforts de réappropriation et de revitalisation des langues ancestrales ?**

La présence plus que millénaire des différentes nations amérindiennes, dont le peuple Anishnabe sur notre territoire, nous invite à faire preuve d'ouverture à l'égard des langues qu'elles parlent et que, malheureusement, nous ne connaissons pas. Nous croyons qu'il est souhaitable d'encourager les initiatives nous permettant de mieux connaître et apprécier les langues des Premières Nations, particulièrement celles que nous côtoyons sur notre territoire. Ce sont aussi des langues minoritaires qu'il faut protéger et mettre en valeur, au même titre qu'il faut le faire pour le français dans le contexte nord-américain.



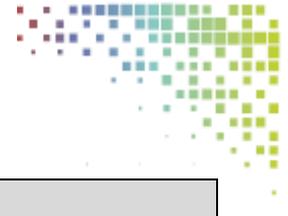
THÈME 6

L'ACTION INTERNATIONALE ET LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

- **Question 30 : Comment le gouvernement du Québec devrait-il faciliter et appuyer le développement des marchés étrangers et canadiens (hors Québec) en culture pour les créateurs d'ici, à l'heure où le numérique ouvre de nouveaux marchés et élargit les marchés existants, incluant celui de la Francophonie ?**

Ici, nous aimerions signaler que plusieurs de nos événements se sont acquis une grande notoriété sur le plan québécois, canadien et international. On pense, entre autres, au Festival du cinéma international, au Festival de musique émergente, au Festival des guitares du monde, à la Biennale d'art performatif et au Festival du DocuMenteur, qui rayonnent bien au-delà de nos frontières. Des créateurs nous ont aussi représenté avec brio sur la scène internationale, on pense notamment à Jocelyne Saucier et son roman *// pleuvait des oiseaux*, plus récemment. L'UQAT, avec ses programmes en création numérique et nouveaux médias, connaît aussi un tel rayonnement international. Et d'autres organismes aspirent au développement de collaborations sur le plan international.

L'éloignement géographique ne doit pas constituer un frein à ces ambitions, par conséquent nous croyons qu'il faut soutenir activement nos artistes et nos organismes dans les efforts qu'ils déploient en ce sens.



THÈME 7 LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT

- **Question 36 : Quelles améliorations le gouvernement du Québec peut-il apporter au système actuel de financement de la culture ? Quelles sont les limites des mécanismes de soutien financier en place ? Comment les améliorer ?**

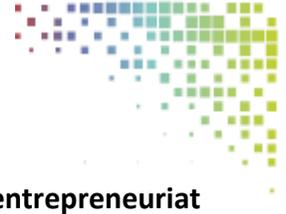
Avant toute chose, nous souhaitons que le MCC et les instances qui y sont rattachées (ex. CALQ, SODEC) soient en mesure de maintenir – et même bonifier leur part de financement en arts et culture. Comme nous l’avons mentionné précédemment, ce financement doit s’appuyer sur une gestion décentralisée et adaptée aux réalités du milieu, dans le cadre d’ententes pluriannuelles qui permettent aux organisations de souffler un peu et de mieux planifier leurs actions. La proximité des centres de décision et l’aide-conseil sont parties prenantes à cette approche.

Le soutien à la création doit aussi occuper une place prépondérante dans cette politique culturelle. Comme nous l’avons mentionné précédemment, nous suggérons que enveloppes budgétaires soient réservées à chaque région afin d’assurer aux artistes les meilleures conditions de pratique.

- **Question 39 : Comment favoriser une diversification des sources de financement de la culture ? Devrait-on envisager la création de nouveaux incitatifs fiscaux ? Les mesures fiscales actuelles sont-elles toujours pertinentes ?**

Tous les organismes culturels ont compris depuis longtemps la nécessité de diversifier leurs sources de financement, ils y mettent beaucoup d’efforts. Pour leur part, les entreprises privées font l’objet d’une grande sollicitation, tous secteurs confondus. Nous nous réjouissons de voir que plusieurs d’entre elles sont très présentes dans la vie culturelle de notre ville, particulièrement au niveau des festivals et des événements. Plusieurs organismes se sont aussi prévalus du programme *Mécénat Placements Culture*, qui constitue un levier intéressant. En 2014, la Ville de Rouyn-Noranda a d’ailleurs publié une brochure intitulée *Investir en culture, c’est payant!*, afin de faire valoir la valeur du mécénat culturel et de ses retombées dans notre communauté.

Pour sa part, notre municipalité se fait un devoir de soutenir au mieux de ses capacités ce monde culturel si inventif et si déterminé. Malgré toute notre bonne volonté, on ne peut suppléer à toutes les formes de désengagement public qui se manifestent, ici et là. C’est pourquoi nous souhaitons fortement voir l’État québécois confirmer et consolider ses engagements en arts et culturels, ce qui aura un effet stimulant pour l’ensemble des partenaires, publics et privés.



- **Question 40 : Comment soutenir adéquatement l'innovation, l'entrepreneuriat culturel et la relève ?**

Dans notre municipalité et dans notre région, on observe l'émergence d'une nouvelle génération de créateurs et de travailleurs culturels qui participent activement au renouvellement des formes d'expression et à leurs modes de diffusion. Cette créativité, on la doit beaucoup à la qualité des programmes offerts par le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, dans des disciplines telles que les arts plastiques, le cinéma, la création numérique et les nouveaux médias. Sans oublier l'art thérapie, un domaine où se distingue l'UQAT; et la formation musicale, au cœur des missions du Centre musical En sol mineur de Rouyn-Noranda et du Conservatoire de musique de Val-d'Or. Par conséquent, il nous apparaît fondamental de soutenir adéquatement ces institutions en leur donnant les moyens d'agir en tant que partenaires du milieu culturel dans la réalisation de différents projets novateurs, que ce soit en recherche, formation, développement de contenus, création d'outils, etc.

* * *

Merci de votre attention, en espérant que ce point de vue sur différentes questions saura répondre à vos attentes dans le cadre de cette consultation.

Mario Provencher
Maire de Rouyn-Noranda